

## MODALITÉS ET CONDITIONS DU SERVICE

### SERVICES OFFERTS

**VIAPAQ Courrier**, par le biais de VIA Rail Canada, de son vaste réseau d'exploitation, de ses gares situées dans toutes les principales villes, est engagé dans le transport de petits colis et d'enveloppes dans les catégories de service suivantes: le jour même; le lendemain. Tous les colis et les enveloppes regroupés sous un seul connaissance VIAPAQ Courrier seront considérés comme un seul envoi.

### ARTICLES INTERDITS ET RESTREINTS

#### A) Limite de poids et de dimensions

Les colis et articles pesant plus de 23 kg (50 lb), ou excédant un total de 180 cm (72 po) de longueur et pourtour combinés ne seront pas acceptés par VIAPAQ Courrier. VIAPAQ Courrier se réserve le droit de peser de nouveau les envois. Le tarif peut être établi à partir du poids actuel déterminé par VIAPAQ Courrier lors de la nouvelle pesée et l'expéditeur consent à payer ce tarif. VIAPAQ Courrier ne pèse pas de nouveau les enveloppes Express.

#### B) Valeur maximale

La valeur maximale ou la valeur déclarée par envoi est de mille cinq cents dollars canadiens (1 500 \$CA). La bijouterie, sauf la bijouterie de fantaisie, est limitée à une valeur maximale de cinq cents dollars canadiens (500 \$CA) par envoi. VIAPAQ Courrier ne fait pas le transport d'articles de valeur inhabituelle (voir point E).

#### C) Marchandises dangereuses

Les marchandises et matières dangereuses et les biens de consommation réglementés par la Loi sur le transport de marchandises dangereuses du Canada ne seront pas acceptés par VIAPAQ Courrier.

#### D) Articles interdits

Les articles comprenant mais ne se limitant pas aux exemples suivants ne seront pas acceptés par VIAPAQ Courrier:

- peaux d'animaux sauvages et fourrures;
- produits de tabac et boissons alcoolisées;
- espèces, monnaies, titres, actions ou autres valeurs négociables;
- tout envoi qui, à notre avis, est susceptible d'endommager notre matériel ou d'autres envois, d'être nocif pour notre personnel ou de causer des retards.

#### E) Articles de valeur inhabituelle comprenant mais ne se limitant pas aux exemples suivants:

- le métal précieux, tel que le platine, les lingots ou la poussière d'or ou d'argent;
- les antiquités, telles que les vases, la verrerie et la vaisselle;
- les oeuvres d'art, telles que les dessins, les peintures, les gravures, les sculptures et les céramiques;
- les pièces de collection, telles que les timbres, les pièces de monnaie et les cartes sportives.

#### F) Marchandises dont le transport est interdit par la loi

VIAPAQ Courrier ne fait pas le transport d'envois interdits

par la loi ou par un règlement du gouvernement qu'il soit fédéral, provincial ou municipal.

### DROIT D'INSPECTION

VIAPAQ Courrier se réserve le droit mais n'est pas tenu d'ouvrir et d'inspecter les colis qui lui sont remis pour le transport.

### MARCHANDISES FRAGILES

VIAPAQ Courrier ne sera pas tenu responsable de l'endommagement de tout article fragile, tel que les écrans d'ordinateur, la verrerie, la céramique, les articles ménagers (emballés personnellement), etc. Tous ces envois seront transportés aux risques de l'expéditeur et seront considérés «sans valeur» (c.-à-d. non assurables).

### EMBALLAGE ET ÉTIQUETAGE CONVENABLES

Les colis doivent être emballés, emballés et étiquetés de manière à protéger suffisamment le contenu lors de la manutention et du transport pour assurer leur livraison à la destination finale. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du destinataire doivent clairement apparaître sur tous les colis et/ou les enveloppes. De plus, le nom et le numéro de téléphone de l'expéditeur et du destinataire doivent aussi être inscrits sur le connaissance de VIAPAQ Courrier.

### FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

A) Une garantie d'assurance pour pertes et dommages de 100 \$CA est accordée sans frais avec tout envoi par VIAPAQ Courrier. Toutefois, si la valeur déclarée de l'envoi dépasse 100 \$CA, des frais supplémentaires de 1 \$ par tranche ou partie de tranche de 100 \$CA s'appliqueront. Toute valeur déclarée de plus de 100 \$CA doit être inscrite à la case appropriée du connaissance.

B) VIAPAQ Courrier peut, sur demande de l'expéditeur, entreposer un envoi dans ses installations. Ce service est offert gratuitement pour une période allant jusqu'à deux jours ouvrables, après quoi des frais supplémentaires de 0,25 \$/lb/jour ou de 6 \$ minimum, selon le plus élevé des deux, s'appliqueront.

### FORMALITÉS DE RÉCLAMATION

A) Tout dommage, perte ou vol doit être rapporté à un agent de VIA Rail Canada avant de quitter la gare.

B) Une réclamation écrite doit être transmise à VIA Rail Canada dans les 72 heures suivant l'expédition.

C) Tous les avis de réclamation doivent comprendre la facture ou la preuve d'achat pour le montant réclamé en plus du connaissance original de l'envoi et des frais d'assurance.

### LOI APPLICABLE

Le contrat pour le transport de marchandises, tel que décrit sur le connaissance de VIAPAQ Courrier, doit comprendre et faire l'objet des modalités et conditions prescrites par la loi en vigueur à l'endroit d'origine des marchandises expédiées.

# VIA PAQ<sup>MD</sup>

## COURRIER

Service gare à gare  
le jour même  
ou le lendemain

# PROCÉDURE TARIFAIRE

## ÉTAPE 1 – DÉFINITION DE ZONE

Identifiez votre zone d'**ORIGINE** et de **DESTINATION**.

ZONE	1	2	3	4	5	6	7	8
1	Barachois, Bonaventure, Carleton, Chandler, Gaspé, Grande-Rivière, Matapédia, Mont-Joli, New Carlisle, New Richmond, Percé, Port-Daniel, Rimouski, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles <b>Nouveau-Brunswick:</b> Bathurst, Campbellton, Miramichi, Moncton, Rogersville, Sackville <b>Nouvelle-Écosse:</b> Amherst, Truro, Halifax							
2	Chambord, Hébertville, Hervey, Joliette, Jonquière, La Tuque, Parent, Rivière-à-Pierre, Senneterre, Shawinigan							
3	Charny, Drummondville, Québec, Sainte-Foy, Saint-Hyacinthe							
4	Cornwall, Coteau, Dorval, Montréal, Saint-Lambert							
5	Alexandria, Brockville, Kingston, Ottawa							
6	Aldershot, Belleville, Brampton, Brantford, Cobourg, Guelph, Guildwood, Kitchener, Niagara Falls, Oakville, Oshawa, St. Catharines, Toronto							
7	London, Sarnia, St. Marys, Stratford, Woodstock							
8	Chatham, Windsor							

## ÉTAPE 2 – GRILLE TARIFAIRE

Trouvez votre zone pour définir votre tarif.

ORIGINE	DESTINATION							
	1	2	3	4	5	6	7	8
1	B	C	B	C	D	D	D	D
2	C	B	B	B	D	D	D	D
3	B	B	A	A	B	B	C	C
4	C	B	A	A	A	B	B	B
5	D	D	B	A	A	A	B	B
6	D	D	B	B	A	A	A	A
7	D	D	C	B	B	A	A	A
8	D	D	C	B	B	A	A	A

## ÉTAPE 3 – PRIX

- Identifiez le type de service requis: **MÊME JOUR** ou **LENDEMAIN**.
- Trouvez le prix selon votre **ZONE TARIFAIRE** ainsi que le **POIDS** de votre colis.

POIDS (LB)	SERVICE MÊME JOUR				SERVICE DU LENDEMAIN			
	A	B	C	D	A	B	C	D
1-5	18\$	24\$	N/D	N/D	9\$	11\$	13\$	22\$
6-15	24\$	30\$	N/D	N/D	11\$	13\$	15\$	26\$
16-25	30\$	36\$	N/D	N/D	13\$	15\$	18\$	31\$
26-35	36\$	42\$	N/D	N/D	15\$	18\$	20\$	35\$
36-50	42\$	48\$	N/D	N/D	18\$	20\$	22\$	40\$
51+	0,60\$*	0,60\$*			0,25\$*	0,25\$*	0,35\$*	0,35\$*

\* Chaque lb additionnelle

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS,  
CONTACTEZ-NOUS AU :

**1 866 2-VIAPAQ**  
(1 866 284-2727)